

Éléments de réflexion sur la question d'une politique nataliste pour le Québec

Danielle Gauvreau

Volume 10, Number 2, août 1981

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/600852ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/600852ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1721 (print)

1705-1495 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Gauvreau, D. (1981). Éléments de réflexion sur la question d'une politique nataliste pour le Québec. *Cahiers québécois de démographie*, 10(2), 235–248. <https://doi.org/10.7202/600852ar>

Article abstract

L'idée d'une politique nataliste pour le Québec est souvent évoquée pour contrer les conséquences néfastes qu'on attend de trois phénomènes liés à la baisse récente de la fécondité : le vieillissement de la population, le non-remplacement des générations, ainsi que la réduction de l'importance relative des francophones dans l'ensemble canadien.

L'examen de cette question soulève au moins deux aspects importants : le premier concerne la pertinence même de poser le problème en termes d'une politique nataliste et le second a trait à l'efficacité qu'on peut attendre d'une telle politique. L'un et l'autre sont à remettre en cause. En ce qui concerne le second aspect, les revendications des femmes paraissent constituer une condition essentielle qui risque de modifier sensiblement les perspectives d'intervention.

Danielle GAUVREAU*: ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION SUR LA QUESTION
D'UNE POLITIQUE NATALISTE POUR LE QUÉBEC

(Communication présentée au 49^e congrès de l'ACFAS
section de démographie, mai 1981)

RÉSUMÉ

L'idée d'une politique nataliste pour le Québec est souvent évoquée pour contrer les conséquences néfastes qu'on attend de trois phénomènes liés à la baisse récente de la fécondité: le vieillissement de la population, le non-remplacement des générations, ainsi que la réduction de l'importance relative des francophones dans l'ensemble canadien.

L'examen de cette question soulève au moins deux aspects importants: le premier concerne la pertinence même de poser le problème en termes d'une politique nataliste et le second a trait à l'efficacité qu'on peut attendre d'une telle politique. L'un et l'autre sont à remettre en cause. En ce qui concerne le second aspect, les revendications des femmes paraissent constituer une condition essentielle qui risque de modifier sensiblement les perspectives d'intervention.

* Département de démographie, Université de Montréal, C.P. 6128,
Succursale "A", Montréal, Qc, H3C 3J7

ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION SUR LA QUESTION D'UNE POLITIQUE NATALISTE POUR LE QUÉBEC

Danielle GAUVREAU*

Communication présentée au 49^e congrès de l'ACFAS
section de démographie, mai 1981

Le sujet proposé cette année pour discussion aux membres de l'Association des démographes du Québec — "Pour ou contre une politique nataliste au Québec?" — ne manque certes pas d'actualité. Il s'agit d'une question qui, à la lumière d'une revue des articles démographiques les plus récents, paraît faire l'objet de débats nombreux. Au cours de la dernière campagne électorale québécoise par exemple, on a pu entendre des promesses dont le contenu comportait de nets éléments d'une politique nataliste: le gouvernement du Parti québécois, actuellement au pouvoir, proposait une politique d'accession à la propriété qui visait di-

* Département de démographie, Université de Montréal, C.P. 6128, Succursale "A", Montréal, Qc, H3C 3J7

rectement les familles en formation et devenait de plus en plus avantageuse à mesure que la famille se constituait (F. Barbeau, 1981). Non seulement la question est-elle donc bel et bien lancée, mais la tendance à mettre en oeuvre une politique nataliste s'affirme déjà au Québec¹, que ce soit pour des motifs économiques, nationalistes, ou autres.

Dans ce contexte d'actualité, mon intention est d'examiner le cadre des discussions entourant l'idée d'une politique nataliste et d'en soulever certains aspects souvent implicites ou peu développés. Mon travail se divise en deux parties. Dans la première, je rappellerai le contexte démographique québécois en matière de fécondité ainsi que les principaux arguments sur lesquels se fondent les débats autour d'une politique nataliste. La seconde partie fera ressortir les limites et les insuffisances des discussions sur cette question et proposera la modification du cadre à l'intérieur duquel on la pose généralement.

1. Le cadre des discussions sur une politique nataliste au Québec

Les discussions sur la pertinence d'une telle politique au Québec, de même qu'ailleurs, s'appuient le plus souvent sur les conséquences néfastes qu'on attend des faibles niveaux de fécondité observés récemment: vieillissement de la population, éventualité de non-remplacement des générations et, dans le contexte politique particulier du Québec, réduction du poids démographique des francophones dans l'ensemble canadien.

Il y a un peu plus de 20 ans maintenant que la fécondité québécoise a amorcé une chute importante pour atteindre des niveaux voisins du seuil de remplacement des générations, niveaux qui varient selon qu'on utilise pour les caractériser des mesures longitudinales ou transversales. Pour donner un aperçu général de cette baisse, rappelons "qu'entre la génération 1926 et 1930 et la génération de 1946 à 1950, la descendance finale prévue se réduit de 3,7 à 2,4 enfants. C'est une baisse de 35% entre des générations que 20 ans séparent" (J. Henripin et al., 1981, p. 7).

1. Propos de Bernard Landry, ministre d'Etat au développement économique, dans M.-A. Thellier (1981). Voir également Y. Bélanger et F. Cyr (1981).

Rappelons également, dans le domaine des prévisions, que 60,3% des femmes qui se sont mariées entre 1966 et 1971 désiraient deux enfants ou moins en 1976, une majorité d'entre elles exprimant leurs préférences pour deux enfants (J. Henripin et al., 1981, p. 32). En vertu de ces prévisions et compte tenu de l'hypothèse la plus favorable à la fécondité, la descendance de ces promotions de mariages atteindra tout juste le seuil de remplacement des générations (2,35 enfants par couple marié) (J. Henripin et al., 1981, p. 7). La tendance à de faibles niveaux de fécondité paraît d'autant plus définitive que les couples utilisent de plus en plus des moyens radicaux pour mettre un terme à la constitution de leur descendance (N. Marcil-Gratton, 1978, p. 25-30) et qu'on voit mal quelles mesures pourraient les convaincre d'avoir plus d'enfants.

Le Québec est loin d'être le seul pays à connaître cette évolution, puisque la même situation caractérise aujourd'hui l'ensemble des pays fortement industrialisés qui ont, à des périodes et dans des contextes variés, connu une baisse importante de leurs niveaux de fécondité. La situation québécoise présente cependant des traits particuliers qui modifient l'ampleur des conséquences qu'on peut attendre de cette chute. Par rapport au vieillissement, par exemple, "la situation du Québec lui est donc favorable: pays plus jeune que les autres au départ, son vieillissement s'inscrit dans une tendance propre à tous les pays industrialisés par rapport auxquels il conserve un net avantage" (B. Desjardins et J. Légaré, 1977, p. 149). Les conséquences négatives liées à la baisse de la fécondité n'en constituent pas moins des arguments en faveur d'une politique nataliste; nous allons voir comment.

1.1 Le vieillissement de la population

Le vieillissement de la population constitue un élément central qui préoccupe de plus en plus les sociétés très industrialisées. Il consiste en l'augmentation de la part relative des personnes âgées dans la population au détriment des jeunes, suite à une fécondité décroissante; il se traduit notamment par une croissance plus rapide de la population âgée par rapport à la population totale.

De 1961 à 1976 au Québec, la proportion de la population âgée de 65 ans et plus est passée de 5,8% à 7,8% et on s'attend à ce qu'elle dépasse les 10% autour des années 1990. Son rythme de croissance, dans les années qui viennent sera quatre fois plus important que celui de la population totale (B. Desjardins et J. Légaré, 1977, p. 146-147).

Cette situation, et les conséquences économiques et sociales qui en découlent concernant par exemple les besoins en services de santé et les régimes de rentes et pensions, sont vues comme un problème majeur auquel doivent faire face les sociétés contemporaines. Ainsi, des organismes canadiens de subvention à la recherche ont récemment débloqué des fonds considérables pour les recherches sur le vieillissement. En dépit du fait que ce phénomène ne soit pas aussi important dans l'immédiat pour le Québec, des études récentes s'attachent aussi à identifier les conséquences à court et moyen termes du vieillissement pour la population québécoise (H. Gauthier, 1980).

Ainsi, le vieillissement apparaît directement lié à la baisse récente de la fécondité et devient par là un argument central du discours en faveur d'une politique nataliste.

1.2 L'éventuel non-remplacement des générations

L'idée que des niveaux de fécondité trop faibles ne permettraient plus d'assurer le remplacement des générations est elle aussi invoquée pour justifier l'idée d'une politique nataliste au Québec. Il s'agit pour l'instant d'une éventualité sur laquelle il est difficile de se prononcer, qui paraît toutefois renforcée par l'expérience récente de quelques autres pays.

Si la tendance passée, se poursuit, même en se ralentissant, les couples n'auront plus assez d'enfants pour assurer, à moyen terme, le maintien de la population. On doit donc s'en inquiéter... Il y aurait là, me semble-t-il, une défaillance profonde. On ne peut imaginer une société saine, qui refuse d'exercer l'une de ses fonctions les plus essentielles: donner la vie à des générations de jeunes qui soient en nombre suffisant pour assu-

rer la base même de la société: sa population (J. Henripin, 1979, p. 36).

La crainte de voir nos sociétés dépérir, faute de renouveler leur population est souvent posée en des termes fort inquiétants et constitue pour beaucoup un argument décisif en faveur d'une politique nataliste. Au Québec, ce discours prend une dimension politique liée à l'importance du poids démographique de la population francophone dans l'ensemble canadien.

1.3 L'importance démographique des francophones

"Il est très probable que dans l'ensemble du Canada, le poids démographique des francophones diminuera au cours des prochaines décennies, tandis que celui des anglophones augmentera" (R. Lachapelle et J. Henripin, 1980, p. xxv). Cette situation résulte du jeu complexe de plusieurs éléments dont la mortalité et la fécondité différentielles selon la langue, la composition ethnique des migrations ainsi que les transferts linguistiques. En particulier, l'évolution de la fécondité a contribué à modifier les tendances du rapport entre populations anglophone et francophone du Canada au cours des dernières années:

Nous voyons donc s'affirmer ce que nous avons vu se dessiner dans la section précédente: un double mouvement de bascule, qui s'est produit et du point de vue de la langue et du point de vue de la distinction entre le Québec et le reste du Canada. Les francophones sont devenues moins fécondes depuis la génération des femmes qui avaient de 30 à 35 ans en 1971; le Québec est tombé au-dessous du reste du Canada un peu plus tôt... (R. Lachapelle et J. Henripin, 1980, p. 107).

Ces résultats, qui peuvent paraître difficiles à comprendre²,

2. Certains en effet s'étonnent et s'inquiètent de ces résultats au moment même où la force politique québécoise tend à s'affirmer plus que jamais. Ces chiffres étonnent d'autant plus qu'on a souvent vu dans la surfécondité québécoise passée une manière de s'opposer par le nombre au conquérant anglais. En fait, cette association étroite devrait être remise en cause car elle masque probablement une situation économique et sociale discriminante pour les francophones et les anglophones.

viennent à nouveau renforcer l'idée d'une politique nataliste qui permettrait à la population francophone de maintenir son importance démographique dans l'ensemble canadien, ou même nord-américain.

2. Éléments de réflexion

Si les arguments en faveur d'une politique nataliste s'appuient sur des faits qui sont bien établis³, on peut cependant remettre en cause, de deux façons, le cadre dans lequel ils s'inscrivent pour justifier une politique nataliste. La première concerne la manière même de poser le problème en termes de politique nataliste, et la seconde s'adresse à l'efficacité qu'on peut attendre d'une telle politique.

2.1 La façon de poser le problème en termes de politique nataliste

Dans l'analyse sous-jacente à l'idée d'une politique nataliste, la remontée des naissances est présentée comme la solution pour résoudre un problème identifié comme strictement démographique, qui tient à de faibles niveaux de fécondité. Cela demeure vrai, même lorsqu'elle est conçue pour contrer les conséquences économiques, sociales ou politiques négatives liées à l'évolution récente de la fécondité. Cette façon de voir dans le facteur démographique à la fois le point de départ et la fin de l'analyse ne rend pas compte du fait que la fécondité n'est qu'un élément qui s'inscrit dans un ensemble social très complexe. Elle néglige d'examiner cet ensemble plus vaste afin d'y rechercher des façons d'atténuer les problèmes pressentis. Deux exemples permettront d'illustrer cette idée.

Considérons d'abord la question du vieillissement. La plupart des études qui traitent de ce phénomène en attribuent la cause à la baisse de la fécondité, ce qui est certes vrai. Cependant, les conséquences économiques et sociales consécutives au vieillissement, et dont on cherche

3. Le vieillissement de la population, la possibilité que le niveau de fécondité n'assure plus le remplacement des générations ainsi que la réduction de l'importance démographique de la population francophone du Canada sont des faits que l'on ne peut certes pas remettre en cause.

à contrer les effets, sont liées à la forme spécifique que prennent les activités économiques et sociales dans nos sociétés occidentales. Pour faire échec à ces conséquences négatives, on peut certes défendre l'idée d'une remontée des naissances, mais on doit tout autant envisager la transformation des conditions économiques et sociales qui en font un problème. Ainsi, les difficultés liées à la situation économique précaire d'une majorité de personnes âgées pourraient être atténuées si l'on modifiait la manière actuelle d'assurer financièrement la période de retraite (régime universel de pensions de vieillesse) et si l'on envisageait autrement le cycle de la vie active. D'une façon générale, le problème de coût du vieillissement, lié à l'augmentation de la charge des dépendants, pourrait être atténué par l'utilisation des ressources inemployées que constituent les chômeurs ainsi que les femmes au foyer. La solution des problèmes liés au vieillissement ne passe donc pas nécessairement par une remontée des naissances.

La pertinence même d'une politique nataliste devrait également être débattue d'un point de vue démographique plus large qui englobe en particulier la question des migrations. Celle-ci doit être posée sérieusement ne serait-ce que parce qu'à la suite de la baisse de la fécondité, elle a pris une importance relative de plus en plus grande dans l'évolution de la population québécoise, et parce qu'elle peut réduire l'ampleur des problèmes qu'on attend d'un nombre trop peu important de naissances. Cette question renvoie de façon générale à la manière dont les pays industrialisés réagiront à la situation démographique qui les caractérise depuis peu: elle se pose en regard de la situation internationale inéquitable, des tendances divergentes dans l'évolution démographique mondiale entre pays riches et pays pauvres et, bien sûr, en regard de l'origine spécifique des courants migratoires. Ces éléments peuvent paraître lointains, mais il ne me semble pas possible de discuter d'une politique nataliste sans la lier à une politique démographique plus globale.

2.2 L'efficacité qu'on peut attendre d'une politique nataliste

Même posé dans le cadre restreint d'un problème de fécondité, le débat autour d'une politique nataliste soulève l'importante question

de l'efficacité des mesures qu'on peut proposer pour favoriser une augmentation des naissances. Celle-ci renvoie elle-même à l'épineuse question de savoir comment évolue la fécondité et pourquoi elle atteint les faibles niveaux qu'on lui connaît. La difficulté qu'il y a à répondre à cela et l'état actuel de nos connaissances sur ce sujet expliquent probablement en partie son absence quasi-totale du débat, mais ne la justifie pas pour autant.

En dépit de l'appareil complexe de mesures que la démographie a développé, les tentatives d'explication théorique restent à la fois peu nombreuses et peu satisfaisantes. En conclusion à un ouvrage récent, l'équipe qui a travaillé sur les enquêtes de fécondité au Québec faisait le constat suivant:

Il ne semble pas qu'on soit près de comprendre vraiment ce qui détermine le choix que font les couples du monde occidental d'avoir deux, trois, ou quatre enfants... On a bien des modèles, on a des idées plausibles, mais on n'a guère de théorie qui résiste bien au test de l'expérience et de la mesure (J. Henripin et al., 1981, p. 351).

Dans ces conditions, on peut faire preuve de beaucoup d'imagination pour faire augmenter les naissances, mais on ne doit pas s'étonner de l'inefficacité de ces mesures, tant que les causes profondes de la situation à laquelle on cherche à s'attaquer n'auront pas été identifiées.

Cette recherche théorique conduit à nouveau à situer la fécondité dans le contexte social plus vaste où elle s'inscrit. En effet, pour parvenir à une compréhension véritable de la situation, il importe, comme le posaient Piché et Piérard en 1975, de lier la fécondité à une "structure économique, sociale, et culturelle globale dont la fécondité n'est finalement qu'un élément" (V. Piché et A. Piérard, 1976, p. 166). Il s'agit de cesser de voir dans la fécondité et les faits de population en général, des variables exogènes sur lesquelles il serait facile d'agir, pour les lier au contexte économique et social, c'est-à-dire aux conditions concrètes dans lesquelles ils se réalisent. Il est aussi

illusoire de chercher à augmenter les niveaux de fécondité dans les pays industrialisés, sans les mettre en rapport avec les conditions mêmes de leur existence, qu'il l'était de chercher à réduire ceux des pays du Tiers-Monde sans s'interroger sur le développement général de ces pays⁴. Les gens qui s'inquiètent de la santé d'une société qui ne reproduirait plus sa population ont donc raison d'une certaine façon: c'est bien la société qu'il faut mettre en question pour comprendre cette situation, car en dernier ressort, à travers même les choix qu'elle laisse aux individus, c'est elle qui engendre de tels comportements.

Dans le problème très complexe que pose la mise en oeuvre d'une politique nataliste efficace, un élément paraît particulièrement important: les revendications des femmes. Ces dernières, que ce soit individuellement ou en groupes, formulent de plus en plus précisément des revendications concernant la maternité et les conditions de sa réalisation. Sans analyser les diverses tendances qui caractérisent leurs prises de position, on peut voir d'une façon générale qu'elles s'inscrivent dans le sens d'une reconnaissance explicite de la maternité comme fonction sociale ou, selon l'expression du Conseil du statut de la femme, comme "une participation sociale essentielle à la survie de la collectivité" (Conseil du statut de la femme, 1978, p. 87). La satisfaction de ces revendications conduit dans l'ensemble à une plus grande prise en charge des enfants par la société, tant au niveau économique que social: congés de maternité et/ou paternité, garderies, salaire à la femme au foyer, etc. Elle mène à une augmentation considérable du coût d'une remontée des naissances. C'est également ce qui ressort des réponses données par les femmes québécoises lors de l'enquête de fécondité, à la question sur les mesures qui pourraient en conduire certaines à donner naissance à un autre enfant: "Ces mesures sont cependant coûteuses. Il s'agit surtout de mesures financières, que les femmes ont évoquées sous diverses appellations: allocations familiales, salaire à la mère, hausse des salaires" (J. Henripin et al., 1981, p. 347). Il s'agit là d'une

4. Voir par exemple le livre de M. Maridani (1972).

tendance qui a pour effet de socialiser le coût des enfants d'une manière croissante, c'est-à-dire de le reporter de la famille à la société.

Comme le coût des enfants repose présentement moins sur l'Etat que celui des personnes âgées, une augmentation des naissances pourrait être envisagée comme une solution intéressante à première vue au problème de l'augmentation de la charge des dépendants:

A long terme, l'augmentation des personnes âgées se traduira par une augmentation de la charge des dépendants. L'effet pourrait être d'autant plus ressenti que les personnes âgées sont, davantage que les jeunes, à la charge de l'Etat (H. Gauthier, 1980, p. 36).

Les revendications des femmes en faveur de la reconnaissance explicite de la maternité comme fonction sociale s'opposent cependant à cette façon de résoudre le problème en le reportant sur les familles. Elles ont plutôt comme effet d'augmenter considérablement le coût social d'une remontée éventuelle des naissances.

Cette solution soulève au moins deux questions importantes pour l'efficacité d'une politique nataliste. D'abord, il s'agit de savoir si on peut concevoir une politique nataliste efficace qui ne satisfait point aux demandes des femmes; il me semble bien que non, compte tenu de la place essentielle des femmes dans la reproduction et compte tenu de la force sociale qu'elles constituent de plus en plus. Il faut ensuite se demander si la société québécoise serait prête à payer le coût d'une remontée des naissances, s'il s'avérait très élevé...

3. Conclusion

L'examen de la question d'une politique nataliste dans le contexte québécois soulève au moins deux questions importantes. La première concerne la pertinence même d'une telle politique, proposée pour résoudre des problèmes posés de façon trop étroite en rapport avec la seule baisse de la fécondité. Une remise en cause de cette approche conduit à suggérer d'autres façons d'aborder la situation démographique québécoise, en la situant dans un contexte plus vaste. La seconde question a

trait à l'efficacité que l'on peut attendre d'une politique nataliste: étant donné notre difficulté à comprendre l'évolution même de la fécondité, cette efficacité paraît plutôt compromise, ou du moins incertaine. La prise en compte des revendications des femmes paraît cependant d'ores et déjà une condition essentielle qui risque de modifier sensiblement les perspectives d'intervention.

Au terme de cet examen, un élément m'apparaît évident: c'est que les enjeux qui entourent le débat sur une politique nataliste se situent au niveau des choix d'une société. L'évolution récente des phénomènes démographiques ne peut pas justifier en soi la mise en oeuvre d'une telle politique.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BARBEAU, François, 1981, "La politique d'accèsion à la propriété, d'une pierre quatre coups pour Lévesque", Le Devoir, (21 mars): 5.
- BÉLANGER, Yves et François CYR, 1981, "Famille. Le PQ: un parti nataliste?", Presse-Libre, 3 (mai): 17.
- CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME, 1978, Pour les Québécoises: égalité et indépendance, Québec, Gouvernement du Québec, 325 pages.
- DESJARDINS, Bertrand et Jacques LÉGARÉ, 1977, "Le vieillissement de la population du Québec: faits, causes et conséquences", Critère, 16 (hiver): 143-169.
- GAUTHIER, Hervé, 1980, "L'effet de l'évolution démographique sur l'économie québécoise", Cahiers québécois de démographie, 9-3 (décembre): 19-36.
- HENRIPIN, Jacques, 1979, "A propos des futurs citoyens à engendrer et à former", Colloque "Naître au Québec" (exposé d'ouverture), Conseil des affaires sociales et de la famille, Rapport des délibérations du colloque, (février): 27-40.
- _____, Paul-Marie HUOT, Evelyne LAPIERRE-ADAMCYK et Nicole MARCIL-GRATTON, 1981, Les enfants qu'on n'a plus au Québec, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, collection "Démographie canadienne" no 5, 410 pages.
- LACHAPELLE, Réjean et Jacques HENRIPIN, 1980, La situation démographique au Canada: évolution passée et prospective, Montréal, L'institut de recherches politiques, xxxii - 391 pages.
- MANDANI, Mahmood, 1972, The Myth of Population Control, New York, Monthly Review Press, 173 pages.
- MARCIL-GRATTON, Nicole, 1978, "Contraception: aux grands maux les grands remèdes", Québec-science, 16-9 (mai): 25-30.
- PICHÉ, Victor et André PIÉRARD, 1976, "Théories, prospective et éthique en démographie: quelques réflexions et critiques", Cahiers québécois de démographie, 5-1 spécial (1976): 157-170.
- THELLIER, Marie-Agnès, 1981, "La baisse de la natalité aura des effets néfastes sur l'économie après l'an 2000", Le Devoir, (28 février): 7.